



Paroisse de Cossonay-Grancy

Assemblée paroissiale du 17 novembre 2024
A l'église de Cossonay
après le culte de 10 heures

Ordre du jour :

1. Ouverture
2. Introduction et approbation de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de l'assemblée du 17 mars 2024
4. Budget 2025
 - 4.1. *Présentation*
 - 4.2. *Rapport de la Commission de gestion et des finances*
 - 4.3. *Discussion et approbation*
5. Communications du Conseil paroissial et autres nouvelles
6. Nouvelles du Synode et de la Région
7. Divers et propositions individuelles

Le bureau de l'Assemblée

Toute proposition individuelle sujette à vote est à déposer, d'ici au 10 novembre 2024, auprès du président de l'Assemblée M. Olivier Rau, Petite Rue 18, 1304 Cossonay, 079 406 71 73, olivier.rau@hispeed.ch.